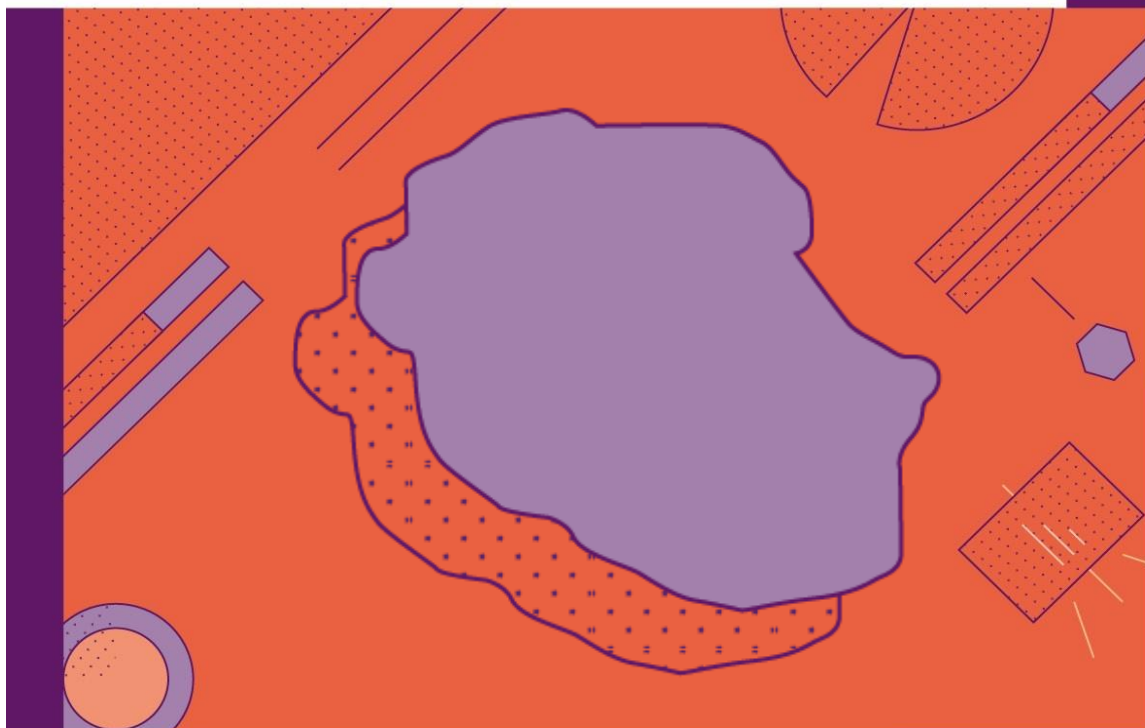


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2025

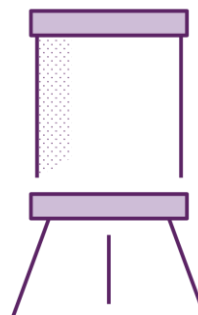
Région Réunion



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

- Le handicap et la santé** – page 3
- La demande d'emploi** – page 4
- Les reprises d'emploi** – page 6
- Les maintiens dans l'emploi** – page 7
- La création d'activité** – page 8
- Les contrats aidés** – page 8
- Les entrées en formation** – page 9
- L'alternance** – page 10
- La reconnaissance de lourdeur du handicap** – page 11
- L'emploi accompagné** – page 12



Une conjoncture économique marquée par une croissance faible et un recul de l'emploi

L'activité ralentit en France en 2025 : selon l'Insee, la croissance atteindrait +0,8 % en moyenne annuelle, après +1,1 % en 2024. L'emploi dans le secteur privé reculerait (-51 000 sur l'ensemble de l'année 2025), notamment du fait durcissement des politiques de l'emploi (alternance et contrats aidés notamment).

Avec 9 005 personnes inscrites au chômage à fin juin 2025 au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap continue sa reprise à la hausse depuis mi 2023

A fin juin 2025, le nombre de DEBOE a augmenté de 9,0 % en un an (contre + 1,5 % pour l'ensemble des publics).

Outre la conjoncture économique difficile, l'augmentation tendancielle du nombre de DEBOE s'explique par :

- une augmentation du nombre de personnes reconnues handicapées (+8% en un an au niveau national),
- l'obligation d'inscription de tous les demandeurs d'emploi à France Travail depuis le 1er janvier 2025. Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

Un accès à l'emploi plus difficile que pour les autres demandeurs d'emploi

Du fait d'un âge plus élevé, d'un niveau de formation plus faible et de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique, les demandeurs d'emploi en situation de handicap accèdent moins facilement et moins rapidement à l'emploi : au niveau national, seuls 32% accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi).

Les difficultés sont accentuées par le recul des entrées en formation en 2024 et l'extinction progressive des contrats aidés

Les entrées en formation ont fortement reculé dans la région en 2024 pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap (-12% contre -1% pour l'ensemble des publics).

Par ailleurs, la baisse de la mobilisation des contrats aidés se poursuit avec moins de 120 entrées en contrat aidé au 1er semestre 2025 pour les personnes en situation de handicap.

Une baisse des maintiens dans l'emploi

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi diminue (-10 % en un an) avec moins de 130 personnes handicapées maintenues dans l'emploi au 1er semestre 2025 dont un pourcentage de femmes qui ne cesse de progresser (66 %).

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

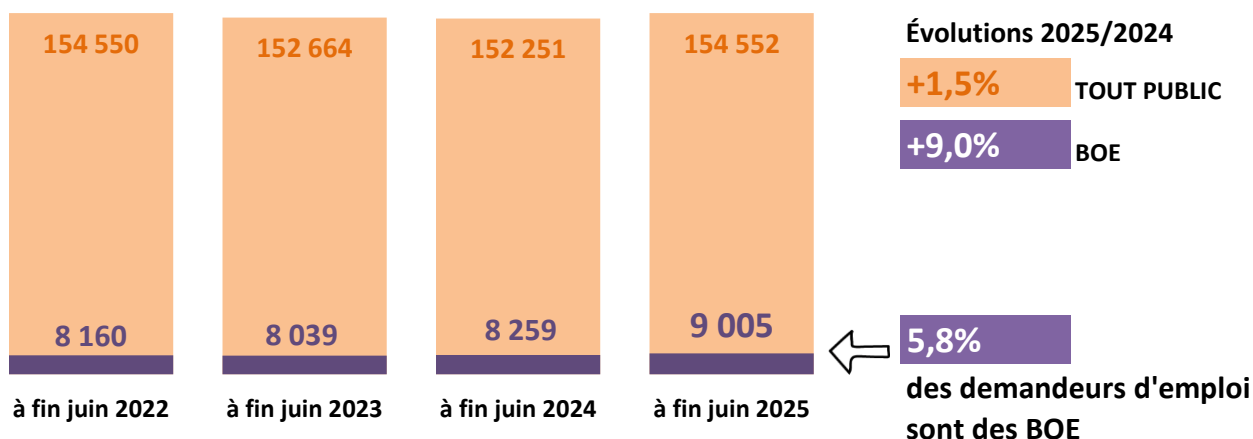
	La Réunion	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	205 000	37%	19 768 200	48%
Bon	227 000	41%	14 339 600	35%
Assez bon	97 500	18%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	24 000	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	421 200	76%	31 823 500	77%
Oui	132 500	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	23 400	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	53 400	10%	4 217 700	10%
Non	476 900	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	13 300	2%	903 800	2%
Un peu	92 400	17%	6 452 400	16%
Aucune	448 000	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	4 900	1%	447 200	1%
Un peu	23 900	5%	2 445 600	6%
Aucune	426 900	94%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	9 900	2%	751 500	2%
Un peu	27 100	5%	2 643 900	6%
Aucune	516 500	93%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	503 000	91%	37 552 500	91%
Oui	50 800	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	518 100	94%	38 205 500	92%
Oui	35 500	6%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

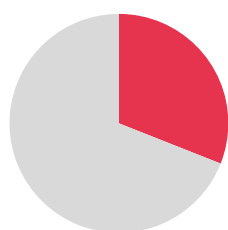
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

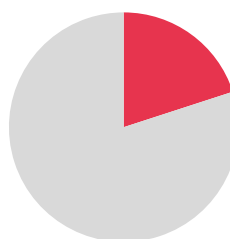
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



31%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de



20%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

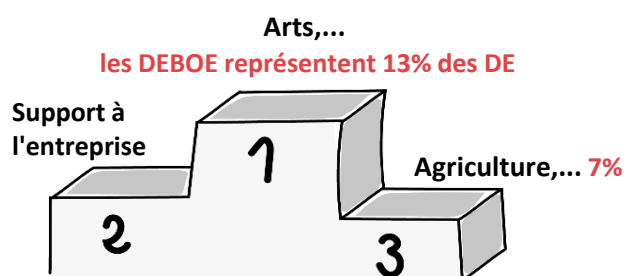
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
46%	 FEMMES	52%
52%	50 ANS ET + 	30%
33%	NIVEAU < CAP	25%
30%	 BAC ET +	41%
46%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	41%
63%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	53%
28%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	21%
1 103 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	869 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 28% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT A L'ENTREPRISE 15% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

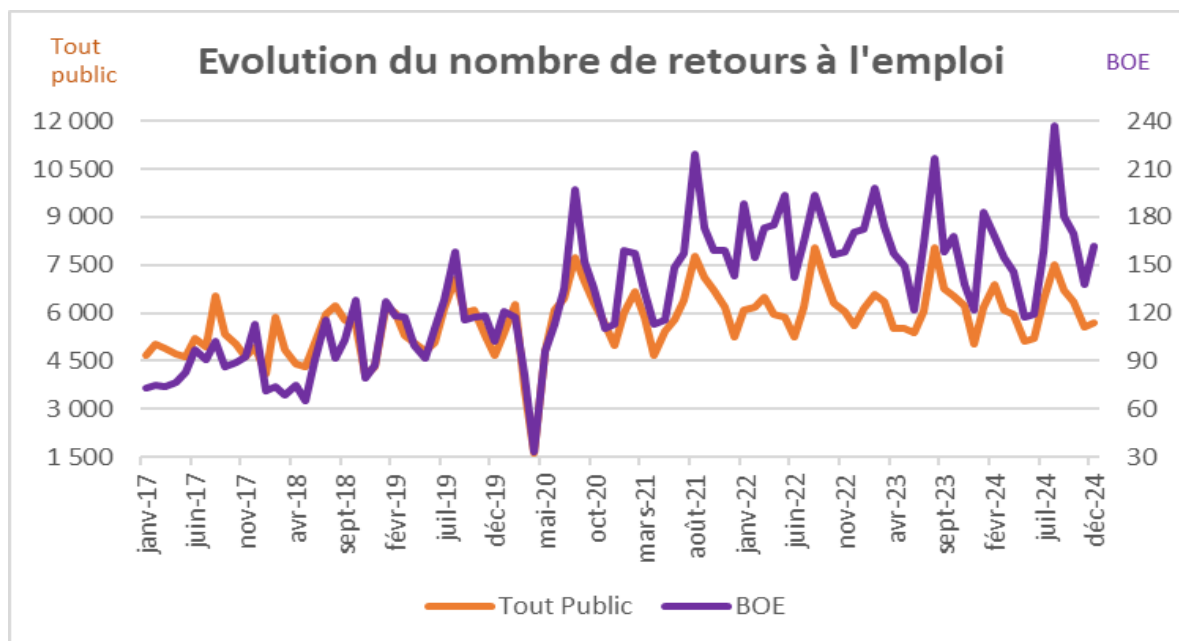


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 6% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2024 Evolutions 2024/2023

Tout public	73 571	-1%
BOE	1 933	0%
% BOE	2,6%	

Lecture : en 2024, 73 571 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 1 933 BOE, soit 2,6% du total



Taux d'accès à l'emploi

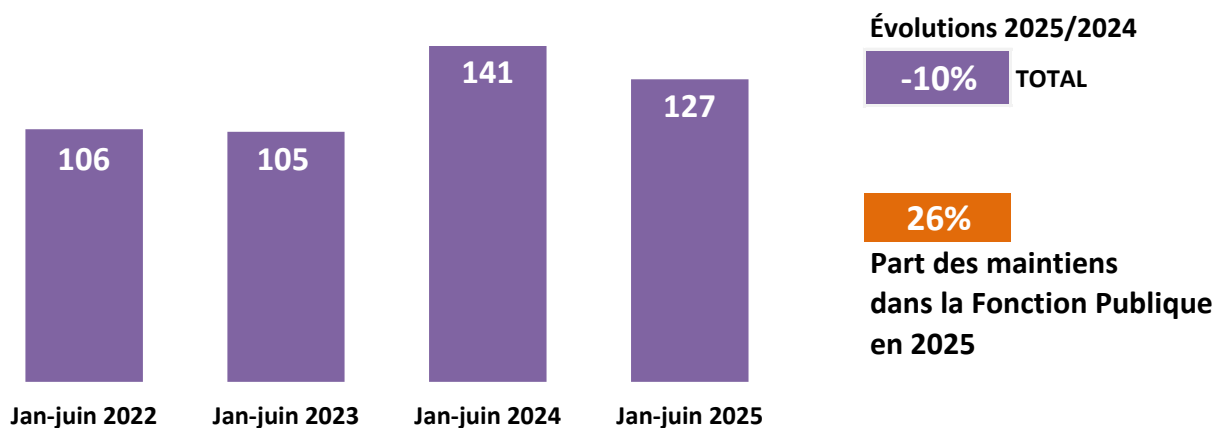
Au niveau national, 32% des DEBOE accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant leur inscription (contre 53% pour les autres demandeurs d'emploi)

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de France Travail (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	66%	64%
50 ANS ET PLUS	45%	47%
BAC ET +	67%	69%
CADRES	3%	11%
HANDICAP MOTEUR	55%	58%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	10%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	59%	46%
20 SALARIES ET +	81%	71%

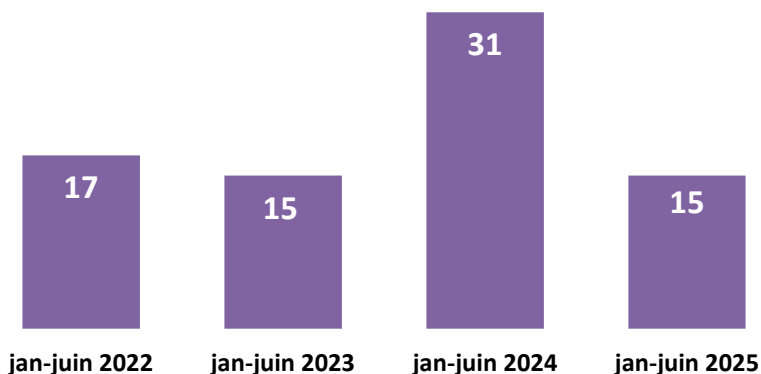


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2025/2024

-52%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

73%

FEMMES

53%

50 ANS ET +

67%

BAC ET +

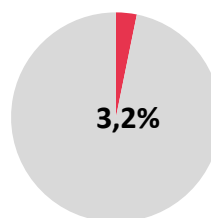
Les contrats aidés

1er semestre 2025 - Dares

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

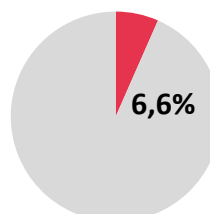
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 97 PEC pour les BOE
(-49% en un an)

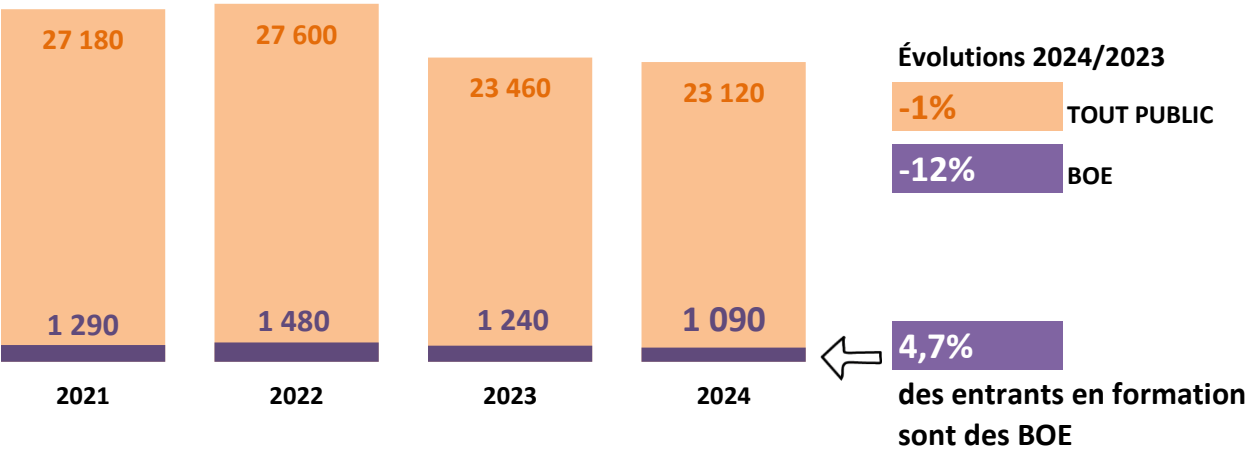
(au 1er semestre 2024, la part était de 3,7%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 22 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2024

	BOE	Tout public
FEMMES	50%	52%
50 ANS ET PLUS	33%	12%
BAC ET +	42%	52%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	41%	25%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

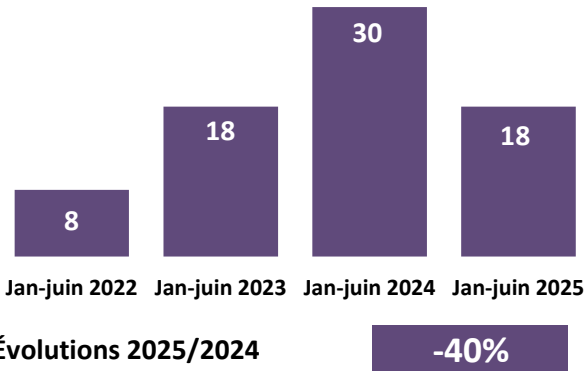
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	34%	19%
ECHANGE ET GESTION	16%	25%
SERVICES AUX PERSONNES	16%	18%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

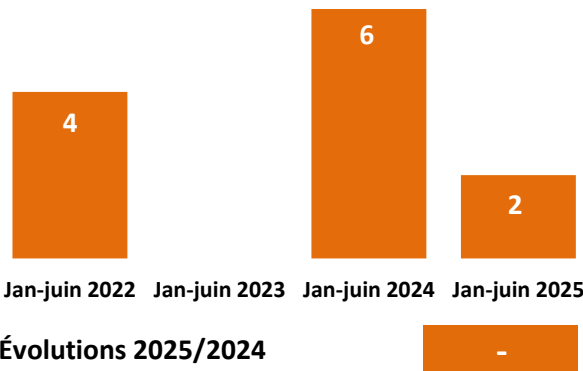
	BOE	Tout public
CERTIFICATION	39%	42%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	25%	11%
PERFECTIONNEMENT	17%	19%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

REGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

FEMMES	61%
BAC ET +	53%
- DE 18 ANS	6%
AGE MOYEN	29 ans
20 SALARIÉS ET +	21%
- DE 10 SALARIÉS	71%

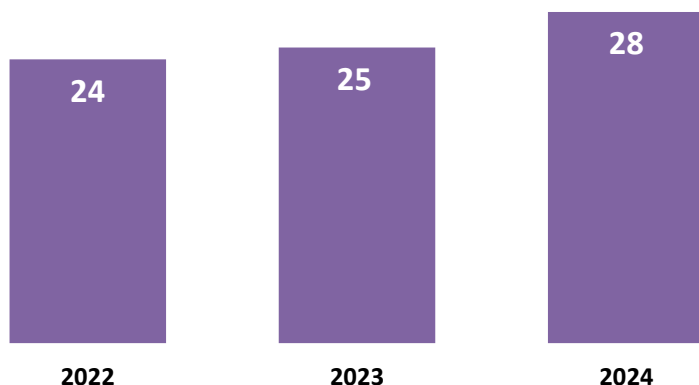
FRANCE : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

46%	FEMMES
37%	BAC ET +
46%	45 ANS ET +
42 ans	AGE MOYEN
66%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+12%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin octobre 2025

24



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin octobre 2025)

REGION France

FEMMES	38%	31%
50 ANS ET PLUS	67%	65%
BAC ET +	38%	45%
HANDICAP MOTEUR	25%	34%
HANDICAP MENTAL	8%	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	21%	32%
20 SALARIES ET +	33%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	301	+57%
FRANCE ENTIERE	11 167	+19%
% REGION	2,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
FEMMES	30%	41%
MOINS DE 26 ANS	np	34%
TROUBLES DU PSYCHISME	np	34%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	np	20%
TROUBLES COGNITIFS	np	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	np	10%
DEFICIENCES MOTRICES	np	6%
AUTRES DEFICIENCES	np	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	38%	51%
DONT CDI	26%	50%



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie